

- Depuis peu, les injections de botox et d'acide hyaluronique se font de plus en plus hors cadre médical.
- Avec tous les dangers que cette pratique clandestine représente.
- Alors que la France s'en inquiète, qu'en est-il en Belgique ?

En Belgique, on se doute que ça existe aussi

Si, a priori, il n'y a aucune raison de penser que notre pays est épargné par le phénomène des injections clandestines d'acide hyaluronique et de toxine botulique, il semble difficile d'en avoir des preuves nettes. "L'Ordre des médecins n'a pas connaissance d'une vague massive d'abus, nous dit Benoît Dejemeppe, président du Conseil national de l'Ordre des médecins. Peut-être est-ce dû au fait qu'en Belgique, la médecine esthétique fait l'objet d'une réglementation plus stricte que dans d'autres pays. [...] Cela dit, si des pratiques illégales sont le fait de non-médecins, l'Ordre est sans pouvoir pour intervenir, sauf à les dénoncer au parquet. Mais si des médecins y participent, il convient d'en avertir le conseil provincial compétent sur le plan disciplinaire." Quant à l'association de protection des consommateurs Test Achats, son porte-parole, Jean-Philippe Ducart, nous dit "ne pas avoir reçu de plainte individuelle précise" à ce propos.

Dermatologue à Paris ainsi qu'au Dermo Medical Center de Bruxelles, le D^r Nadine Pomarède nous répond: "Nous savons tous que des personnes non habilitées pratiquent des actes esthétiques médicaux. Il n'y a qu'à consulter Instagram pour les trouver avec des avant/après et leurs dates de rendez-vous à travers la France. Ces officines proposent des prix hors marché et c'est ce qui attire leurs client(e)s. Cela pose aussi des questions sur la provenance des produits injectés. Cela prouve que nous devons continuer à diffuser toutes les recommandations sur les bonnes pratiques qui doivent être respectées avant tout acte médical; et les risques encourus en cas de non-respect."

Un autre médecin bruxellois nous dit avoir entendu d'une de ses patientes que "certains médecins venant des pays de l'Est pratiquent ce type d'injections à des prix défiant toute concurrence dans un cadre qui n'aurait rien de médical. Là-dessus, nous n'avons pas de contrôle. Et je ne vois d'ailleurs pas très bien comment on pourrait contrôler ça. Ils sont insaisissables. Ils viennent ponctuellement faire des actions et puis s'en vont".

Quels sont les principaux risques encourus ?

"Une injection est un acte médical qui peut être rapide. Cela ne peut durer que 10 ou 15 minutes si l'on ne fait pas d'anamnèse", nous dit le D^r Pascal Castus, chirurgien plasticien et vice-président de la Société royale belge de chirurgie plastique, réparatrice et esthétique (RBSPS). "Or, cela reste un acte médical qui devrait être protégé et fait dans de parfaites conditions. C'est ce que défend à tout prix la RBSPS, de même que la formation correcte de ses chirurgiens." S'il a du mal à "comprendre les patientes qui osent prendre de tels risques pour ce qui reste un soin esthétique", le spécialiste a aussi "eu des patients qui se sont injecté eux-mêmes des produits achetés sur Internet. Et là, quand il y a des soucis, ça peut être catastrophique".

Quels sont plus précisément les principaux risques encourus si toutes les précautions ne sont pas prises? "La première chose qui peut poser problème est le fait de ne pas connaître la nature des produits que l'on injecte, avec tous

les risques de réactions qui s'ensuivent, avertit le D^r Castus. Il est très important d'interroger le patient sur son terrain allergique et toute une série de facteurs qui pourraient avoir une interaction avec le traitement car si les contre-indications sont rares, elles existent, et il faut pouvoir les détecter lors de l'anamnèse. Il faut savoir si d'autres produits ont été injectés auparavant, de quelle nature et quand, même si cela remonte à longtemps et a fortiori, car les anciens produits n'étaient peut-être pas aussi fiables. Personnellement, je ne ferai aucune injection si je n'ai pas ces informations car ce serait inévitablement prendre des risques."

Ensuite, si ce n'est pas fait dans de bonnes conditions d'hygiène, "il y a évidemment les risques d'infection, ajoute le chirurgien esthétique bruxellois. J'ai eu une patiente chez laquelle on avait injecté, en une seule séance, plus de cinq seringues dans le visage, ce qui est totalement irresponsable. Elle a fait des infections, des abcès à chaque site d'injection. Une catastrophe..."

Un autre risque majeur est l'injection intravasculaire d'acide hyaluronique, "avec des risques de nécroses cutanées ou des pertes de vision, qui ont déjà été décrites. Cela peut arriver quand les injections sont réalisées dans des conditions non adéquates, lorsque l'on injecte de trop gros volumes de produit, pas aux bons endroits, sans une bonne connaissance de l'anatomie". Ceci dit, "si on connaît bien l'anatomie, si le médecin est prudent, attentif, s'il surveille bien le patient, les risques restent extrêmement faibles", rassure tout de même ce chirurgien. Avant de renchérir: "A contrario, si on fait cela à la va-vite, à la sauvette, cela peut très vite virer à la catastrophe. Il y a toujours des risques pour toute intervention, mais si on travaille avec des produits de qualité, si

l'acte se fait dans un cadre médical, par des personnes entraînées, avec une traçabilité des produits, suite à une anamnèse et à un examen clinique pour que tous les traitements soient adaptés, ces risques sont minimes."

Une question de prix ?

Quant aux prix pratiqués qui poussent certains à se tourner vers les pratiques clandestines, moins onéreuses, le médecin répond: "Il faut défendre la qualité: nous, chirurgiens plasticiens, sommes vraiment entraînés. Et la sécurité a un prix. Bien sûr que ce sera plus cher que si c'est réalisé par des gens de manière clandestine, mais au final, l'acte le moins cher est celui qui est bien fait la première fois. Avec notre métier, nous pouvons faire beaucoup de bien aux gens, participer à leur bien-être, mais on peut aussi, si c'est mal exécuté, générer des souffrances. Et c'est inacceptable si cela résulte d'incompétence, de manque de formation. Les chirurgiens plasticiens offrent ces compétences et c'est ce à quoi les patients doivent être vigilants. Ce n'est pas en un week-end de formation payé par une firme que l'on apprend l'anatomie. Ce sont des années d'études, de formation, de pratique, de passion, de travail acharné... qui font que l'on sait exactement ce que l'on fait. Et, malgré cela, on peut encore avoir des soucis."

Laurence Dardenne

EN BREF

Australie

Des dizaines de milliers d'habitants doivent fuir les inondations

Confronté à des chutes de pluie exceptionnelles, l'est de l'Australie subit des inondations records qui forcent des milliers de personnes à évacuer des régions entières en raison de la montée continue du niveau des eaux. La ville de Brisbane, capitale du Queensland, était particulièrement affectée. Au total, plus de 150 000 personnes sont concernées par les ordres d'évacuation et les services de secours sont débordés. Un bilan provisoire faisait état d'une dizaine de morts ce mardi. (AFP)



AP

Biodiversité

Des ONG réclament 60 milliards de dollars par an pour les pays pauvres

Un groupe de grandes ONG internationales (WWF, UICN, Conservation international...) a appelé mardi les pays développés à fournir 60 milliards de dollars d'aide par an aux pays les plus pauvres pour lutter contre la perte de biodiversité. Cet appel intervient à quelques semaines de la reprise à Genève de négociations en vue de la Cop 15 sur la biodiversité, qui doit se tenir en Chine et déboucher sur une convention sur la préservation de la nature. (AFP)

Météo

Un hiver plus chaud que la normale

L'hiver 2021-2022 fut plutôt chaud et humide, selon le bilan publié mardi par l'IRM. Plus chaud que la normale (5,5°C, la normale est à 4,1°C), en particulier février (6,6°C contre 4,2°C). L'hiver a aussi été plus humide: en décembre et février, il est tombé plus de précipitations que la normale, tandis que janvier en comptabilisait juste un peu moins. Décembre et janvier ont été des mois sombres. Comme l'année dernière, le soleil a brillé davantage en février que pendant les deux autres mois d'hiver réunis. (Belga)